

DE QUOI LA SÉPARATION EST-ELLE L'EXPRESSION ?

QUAND LE MODÈLE DE L'AMOUR ROMANTIQUE ENTRAVE LA CONVERSATION CONJUGALE

Emmanuelle Santelli

A partir d'une enquête empirique conduite auprès d'une vingtaine d'anciens couples dont les deux ex-conjoints ont accepté de participer à un entretien biographique, l'article interroge ce qui les a conduits à se séparer. Après avoir décrit le modèle de l'amour romantique, l'article met en évidence ses effets dans la réalité de la vie conjugale quotidienne, et leur dimension circulaire. Abordant la question de l'insatisfaction féminine concernant le travail domestique et celle de l'enfermement dans des rôles sexués, l'article analyse de quelle manière la logique de complémentarité hiérarchique des sexes contribue au délitement du lien conjugal. Ce processus souligne la tension entre un idéal amoureux et sa réalité qui s'avère inégalitaire. L'article montrera que le modèle de l'amour romantique repose sur des attentes contradictoires, perceptibles à travers les trois fonctions du couple (couple-sécurité, couple-séduction, couple-soi). La séparation devient alors un analyseur de ce que le mythe de l'amour romantique fait aux couples, en l'absence de conversation conjugale, et aux femmes singulièrement qui, au fil du parcours conjugal, font le constat que le couple ne remplit plus ses fonctions, notamment celle qui leur permettrait de devenir des égales.

De nombreux anthropologues^[1], historiens^[2] et sociologues^[3] ont étudié les effets du processus d'individualisation dans le domaine de la vie privée, contribuant à mettre en évidence le lien entre l'émergence de l'individu, la question de l'émancipation des femmes et la fragilité des couples. Ils insistent sur la perspective linéaire des évolutions (ce que le couple était, avec la figure du *pater familias*, et ce qu'il est devenu, un espace démocratique et égalitaire). Si des transformations indéniables se sont produites, ce processus se déroule dans un cadre qui, lui, bouge lentement : le cadre patriarcal qui régissait les relations familiales

[1] Louis DUMONT, *Essais sur l'individualisme, une perspective anthropologique sur l'idéologie moderne*, 1983.

[2] Philippe ARIES, Georges DUBY (dir.), *Histoire de la vie privée. Tome 5 : De la première guerre mondiale à nos jours*, Seuil, 1985. Michèle PERROT, *Mon histoire des femmes*, Seuil, 2006.

[3] Norbert ELIAS, *La société des individus*, Fayard, 1991 [1^{ère} édition 1987]. Anthony GIDDENS, *La transformation de l'intimité*, Le Rouergue, 2004 [édition originale 1992].

n'a pas totalement disparu. Les couples d'aujourd'hui sont les héritiers de cette histoire. Et le maintien de l'inégale répartition du travail domestique en est une illustration^[4].

Dans l'ouvrage *Moi aussi*, Irène Théry retrace les trois grandes périodes qui ont conduit à la « recomposition globale des normes du permis et de l'interdit sexuels » dans le cadre conjugal (p. 148), permettant au couple de progressivement devenir un espace d'égalité entre les conjoints, ce qu'elle nomme le couple duo. Au cours de la deuxième révolution du consentement, avec l'avènement du mariage d'amour, la hiérarchie entre les sexes est encore (extrêmement) forte. Le code civil de Napoléon (1804) a inscrit dans la loi l'infériorité des femmes : jusqu'aux années 1960, elles sont restées privées de droits juridiques, soumises à l'autorité du père et du mari. Néanmoins, le nouvel idéal conjugal a modifié les places et les attentes des femmes. Ces dernières ont transformé le couple en univers sentimental^[5] afin qu'il devienne le lieu d'une plus grande écoute entre les conjoints, de respect entre eux, d'entente, avec l'espoir, un jour, d'être leurs égales. Invention récente, le couple amoureux est révolutionnaire du point de vue de l'émancipation individuelle : en s'affranchissant de la tutelle parentale, le couple va progressivement devenir l'union de deux individus autonomes^[6]. Actuellement, la troisième révolution du consentement met en évidence le fait que « Les notions de duo et d'égalité des sexes sont indissociables. Pour les femmes, être des égales signifie devenir enfin des interlocutrices au sens plein du terme : des voix autonomes et qui comptent. »^[7]

Toutefois, dans les faits, les vies de couple révèlent que nous nous situons plutôt à une période où coexistent plusieurs modèles conjugaux : les vestiges du régime patriarcal, le mythe de l'amour romantique et l'aspiration à l'égalité réelle. Les pratiques des individus oscillent alors entre des modèles normatifs différents, voire contradictoires.

A travers des récits d'hommes et de femmes, cet article tentera de mettre en évidence ce qui explique qu'ils et elles sont passés d'une aspiration au bonheur conjugal à la déception conjugale : quelles étapes ont été franchies, et plus encore pourquoi ces étapes paraissent-elles inévitables ? Car le propre de l'analyse sociologique est de faire émerger des régularités : si la séparation est toujours l'expression d'une insatisfaction dans le couple (pour l'un des conjoints au moins), l'enquête a mis en évidence la récurrence d'un ensemble de processus sociaux, auxquels les couples se confrontent, témoin de ce qu'ils ne trouvent pas (ou plus) dans la vie conjugale ou qui, au contraire, prend le pas sur cette dernière.

L'article sera organisé en cinq sections : une première proposera une description du modèle de l'amour romantique pour en saisir les principales caractéristiques et comprendre comment

[4] Insee Références, *Femmes et hommes, l'égalité en question*, Insee, 2022. Clara CHAMPAGNE, Ariane PAILHÉ, Anne SOLAZ, « Le temps domestique et parental des hommes et des femmes : quels facteurs d'évolutions en 25 ans ? », *Économie et statistique*, n° 478-480, 2015, pp. 209-242. Le grand confinement du printemps 2020 a permis de faire la démonstration qu'il revient toujours aux femmes de prendre en charge les tâches domestiques : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6208969>, voir aussi Emmanuelle SANTELLI, Table-ronde « La pandémie de Covid 19 a-t-elle creusé les inégalités femmes-hommes ? », *Les Journées de l'Économie*, 4 novembre 2021, et plusieurs articles du Monde (4 et 11 mai 2020).

[5] Jean-Claude KAUFMANN retrace ce processus dans *L'étrange histoire de l'amour heureux*, Pluriel, 2010, p. 51 (1^{ère} édition 2009).

[6] Irène THERY, « Le couple occidental et son évolution sociale : du couple "chaînon" au couple "duo" », *Dialogue*, n° 150, 2000, pp. 3-12.

[7] Irène THERY, *Moi aussi. La nouvelle civilité sexuelle*, Seuil, 2022, p. 158

elles contribuent à structurer la vie conjugale. Elle sera suivie de quatre autres sections qui prendront appui sur le matériau empirique. Elles aborderont la question de l'insatisfaction féminine concernant le travail domestique et celle de l'enfermement dans des rôles sexués, puis les évolutions qui conduisent au délitement du lien conjugal et enfin le constat d'un manque de conversation conjugale. Ces sections révéleront comment le modèle théorique se décline dans la pratique de la vie conjugale et comment il contraint cette dernière en raison de la dimension circulaire de ses effets : d'une section à l'autre, les implications du modèle de l'amour romantique apparaîtront dans toute leur ampleur.

Le terrain d'enquête, sa population, ses caractéristiques

L'enquête a été réalisée grâce au soutien financier de l'Unaf, en 2021-22, par entretien biographique auprès de 40 individus hétérosexuels ayant vécu une séparation conjugale. Au total 21 couples ont été rencontrés puisque dans deux cas nous n'avons recueilli qu'un entretien (dans un cas seule la femme a participé, dans l'autre seul l'homme).

Pour faire partie de la population d'enquête, il fallait disposer de plusieurs critères :

- avoir formé un couple pendant au moins 5 ans
- avoir eu des enfants et au moins un, de moins de 18 ans, vivant au domicile au moment de la séparation
- la séparation devait dater d'au moins un an et être inférieure à 10 ans (les séparations ont eu lieu entre 2012 et 2020)
- les deux membres de l'ex-couple devaient accepter de participer à l'enquête, lors d'un entretien conduit séparément. Cela a été, sans conteste, le critère le plus difficile à obtenir et cela explique que nous ayons eu recours à un prestataire pour le recrutement du corpus enquêté (à l'exception de 4 couples). Le fait de réaliser un entretien auprès de chacun des deux conjoints séparés était indispensable pour au moins trois raisons : cela a permis de disposer d'un nombre équivalent de récits d'hommes et de femmes, dans un domaine de la vie privée où la parole des premiers est plus rare ; de retracer la manière dont les unes et les autres témoignent de cette étape et manifestement les femmes et les hommes ont des vécus différents de la vie conjugale ; d'approfondir la compréhension de ce qui s'est passé entre les conjoints, le second entretien permettant de « creuser » certains aspects.

Aucune classe d'âge n'était définie a priori. Toutefois, en imposant ces critères, les individus interviewés ont entre 33 et 58 ans, la moyenne d'âge est 44 ans ; 42 ans pour les femmes et 46 ans pour les hommes. Leurs enfants sont encore relativement jeunes : l'enfant aîné (ou unique) a 12,5 ans en moyenne. La durée moyenne de la relation est un peu supérieure à 13 ans, elle correspond le plus souvent au premier couple stable. L'analyse porte donc sur un type particulier de séparation, celle des couples de quarantennaires, parents de jeunes enfants, à partir d'un matériau constitué de récits sur les causes de leur séparation.

Une attention particulière a été portée au fait de sélectionner des individus résidant dans des territoires variés (centre-ville, quartier populaire, zone rurale) et appartenant aux différentes catégories professionnelles. Malgré cette préoccupation, force est de constater la sur-

représentation des individus appartenant à la frange supérieure de la classe moyenne : un peu plus de la moitié des individus appartiennent aux professions intermédiaires et celles des cadres et professions intellectuelles supérieures, ils perçoivent un revenu compris entre 1 800 et 3 000 euros, et ont obtenu un diplôme équivalent à un bac+2 et plus.

◀ L'amour romantique, un modèle théorique aux implications pratiques

Le modèle de l'amour romantique a émergé à une période où l'égalité de droit entre les femmes et les hommes était un impensé. Il fallut de nombreuses batailles pour que les femmes, progressivement, acquièrent des droits^[8]. Malgré ces avancées, les rapports entre les femmes et les hommes ont continué d'être régis selon le principe d'une logique de complémentarité hiérarchique des sexes^[9], les femmes restaient au service de la maisonnée, leur disponibilité et leur abnégation étaient considérées comme des valeurs, quand, du côté des hommes, il leur revenait de procurer les conditions matérielles et de protéger ses membres. Dans cette acception, chaque individu a besoin de l'autre sexe pour être complet (exprimé à travers l'image d'avoir trouvé sa moitié), mais surtout pour que les hommes bénéficient, au sein de l'espace domestique, d'une personne dévouée. Sylvie Steinberg^[10] a montré comment la Révolution a, dans le même mouvement, mis sur un pied d'égalité les hommes, et légitimé la différenciation entre hommes et femmes.

108

Les travaux des féministes matérialistes^[11] ont mis en évidence le fait que la quête de l'amour contribue à invisibiliser le maintien de la condition de subordonnées des femmes. Isabelle Clair^[12] analyse auprès d'un corpus de jeunes couples leurs contradictions à l'égard de l'égalité : « Profondément différentialiste, [l'ethos égalitaire] articule l'égalité entre les sexes à un antagonisme qui serait indépassable. Derrière l'antagonisme se cache la hiérarchisation. Les contradictions perceptibles dans les discours des jeunes, ou bien entre leurs discours (égalitaristes) et leurs pratiques (sexistes), sont en réalité soutenues par une contradiction présente dans leur définition de l'égalité, devenue la définition dominante : les femmes devraient avoir les mêmes "droits" que les hommes, mais hommes et femmes seraient fondamentalement différents. » Ainsi, au cœur même du modèle de l'amour romantique, est inscrite l'idée d'une complémentarité des rôles sexués qui est problématique en raison de son caractère hiérarchique ; en plus d'être sommé.e d'agir selon son sexe, chacun.e est « enrôlé.e » dans des rôles stéréotypés, permettant le maintien d'un ordre patriarcal.

[8] Camille FROIDEVAUX-METTERIE dresse la liste de ces batailles dans *Le corps des femmes. La bataille de l'intime*, Philosophie magazine éditeur, 2018, pp. 15 à 23.

[9] Louis DUMONT, *Homo hierarchicus. Le système des castes et ses implications*, Gallimard, 2^e éd., 1979, qui caractérise une société qui ne repose pas sur le principe d'égalité.

[10] « L'inégalité entre les sexes et l'inégalité entre les hommes. Le tournant des Lumières », *Esprit*, n° 273, 2001, p. 39.

[11] Voir Sonia DAYAN-HERZBRUN, « Production du sentiment amoureux et travail des femmes », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 72, pp. 113-130, 1982. Stevi JACKSON, « Even Sociologists Fall in Love: An Exploration in The Sociology of Emotions », *Sociology*, vol. 27, n° 2, 1993, pp. 201- 220. Anna JONASDOTTIR, Ann FERGUSON (dir.), *Love: A Question for Feminism in the Twenty-First Century*, Routledge, 2014.

[12] « La découverte de l'ennui conjugal. Les manifestations contrariées de l'idéal conjugal et de l'ethos égalitaire dans la vie quotidienne de jeunes de milieux populaires », *Sociétés contemporaines*, n° 83, 2011, pp. 59-81, p. 74.

Alors que l'amour commence à faire l'objet d'une déconstruction dans la sphère sociale, dans de larges pans de la société, le modèle de l'amour romantique continue de nourrir un imaginaire en raison des caractéristiques qui ont contribué à façonner cette façon de faire couple. Anthony Giddens les décrit dans *La transformation de l'intimité*^[13] : un amour librement choisi et libéré des contraintes sociales, qui durera (« un seul et unique ») et qui confère à chacun une unité et une globalité. Ainsi les couples se forment parce qu'ils sont amoureux et ils restent ensemble au nom de cet amour. L'attirance ressentie, les émotions éprouvées, l'entente partagée et les projets communs sont les éléments les plus cités pour le décrire. Parmi les projets, faire couple pour faire famille demeure un projet structurant de la vie à deux. Selon les couples, les ingrédients de l'entente sont fort disparates, mais ce qui rapproche les deux individus est pensé comme constant – les raisons pour lesquelles les deux individus se sont bien entendus au début de la relation pourraient se poursuivre de manière immuable alors même que les conditions d'existence et le cadre dans lequel les couples évoluent, changent sensiblement, à minima par un effet d'âge. Les couples éprouvent également une forme d'engagement et se projettent dans l'avenir. Si la formule « jusqu'à ce que la mort nous sépare » n'est plus guère usitée, amour semble toujours rimer avec toujours : il est espéré que le couple dure à la fois parce que la vie familiale sous-tend ce caractère durable (être ensemble pour éduquer ses enfants, les voir grandir, devenir les grands-parents de leurs enfants...) mais aussi parce que l'idéal d'« amour toujours » apparaît comme une réponse à nos peurs archaïques de la séparation, de ne pas être aimé ou d'être abandonné – en lien avec les relations initiales vécues avec les (ou l'un des) parents. La perspective sociologique adoptée dans cet article ne permet pas de l'analyser, comme le feraient des cliniciens, mais cette attente joue incontestablement un rôle. Les couples construisent également une intimité qui implique le plus souvent la sexualité ; Michel Bozon a démontré qu'elle est associée à la représentation d'un couple harmonieux^[14]. De manière implicite ou non, l'exclusivité sexuelle fait généralement partie des normes attendues, confortant l'idée d'être l'élue ; chacun.e escomptant être reconnu.e pour ses qualités et faire l'objet d'une attention spécifique. De multiples manières, la vie à deux alimente ce qu'il est convenu de nommer le bonheur personnel en raison des moments partagés et de ce qu'elle procure en termes de sécurité matérielle et émotionnelle. Elle implique, en retour, que chacun.e s'y engage, s'y investisse, mais aussi que chacun.e puisse se réaliser. Car l'amour conjugal va dorénavant de pair avec l'idée de vivre avec une personne qui permet « la réalisation de soi ». Lors d'une précédente recherche sur la formation de jeunes couples^[15], il a été mis en évidence que, dans les premiers temps de la relation, chaque membre du couple cherche à éprouver si elle lui permet d'exprimer des choix personnels et lui procure une autonomie. La relation ne doit pas seulement procurer une satisfaction à « être deux », elle doit aussi permettre d'assouvir une double aspiration : continuer à être soi et parvenir à se réaliser. Et les femmes y sont particulièrement attentives : à la différence des générations passées, elles sont à présent vigilantes au fait que la relation conjugale leur permette, à elles aussi, de se réaliser, c'est-à-dire faire valoir leurs projets, attentes et envies personnels. Pouvoir se réaliser devient une condition d'être du couple, de ce qui unit à l'autre, et donc de l'amour éprouvé pour le conjoint, en même temps qu'un paradoxe à résoudre : être deux, être là pour son conjoint et, dans le même temps, rechercher et valoriser son

[13] Editions Le Rouergue/Chambon, 2004 [Edition originale 1992].

[14] Michel BOZON, « Orientations intimes et constructions de soi. Pluralité et divergences dans les expressions de la sexualité », *Sociétés contemporaines*, n° 41-42, 2001, pp. 11-40.

[15] Emmanuelle SANTELLI, « L'amour conjugal, ou parvenir à se réaliser dans le couple. Réflexions théoriques sur l'amour et typologie de couples », *Recherches familiales*, n° 15, 2018, pp. 11-26.

autonomie. Dans la précédente enquête, les jeunes couples avaient une ancienneté inférieure à 6 ans et les tensions à ce sujet semblaient faibles, mais nous évoquions le fait qu'elles ne manqueraient probablement pas de survenir dès lors que l'un des deux conjoints n'aurait plus le sentiment que le couple lui permette de répondre à cette double attente.

Plus que jamais, le couple doit répondre à des exigences contradictoires, telles que procurer de la sécurité (affective, matérielle, émotionnelle), d'une part, et contribuer à l'épanouissement personnel des deux membres du couple, d'autre part. Alors que le mythe de l'amour romantique entretient la représentation d'un conjoint qui contribue à notre bonheur et le procurera de manière durable, chacun.e aspire à vivre aussi selon ses désirs personnels. « Ne faire qu'un » continue de faire partie de la rhétorique du modèle romantique alors qu'en réalité chacun.e veut également se sentir conforté.e dans son individualité et avoir la possibilité de se réaliser en dehors du couple. Il serait alors attendu des couples trois fonctions :

- Assurer une sécurité émotionnelle, affective, matérielle, financière : cette fonction de protection permet à chacun.e de se sentir compris.e, protégé.e, et d'offrir un soutien. Au quotidien, le couple est un appui et, face aux épreuves de la vie, il est un rempart contre l'adversité – *couple-sécurité*.
- Bénéficier d'une attention, d'un regard porté sur soi : cette fonction permet de se sentir conforté.e dans son identité sexuée, d'être valorisé.e, de ressentir du désir et un élan^[16]. Le maintien de cette dynamique, présente à l'origine du couple, rappelle pourquoi les deux conjoints sont bien ensemble, pourquoi ils se sont choisis – *couple-séduction*.
- Se réaliser soi tout en vivant en couple : cette fonction permet de se sentir bien dans la relation en raison du lien, des sentiments et des émotions partagés, tout en se sachant autonome, c'est-à-dire pouvoir disposer d'une vie en adéquation avec ses aspirations personnelles – *couple-soi*.

Au quotidien, *a fortiori* quand le couple devient une famille, la première fonction est jugée indispensable, elle procure le soutien dont chaque membre du couple a besoin (le terme d'équipe est souvent employé pour désigner cette réalité). La deuxième paraît plus accessoire, voire jugée superflue, d'autant que le couple est supposé durer (il n'aurait pas d'effort à fournir pour entretenir cette dynamique) et qu'il manque singulièrement de temps pour cela. Quant à la troisième, chacun tente de s'en arranger, certains (généralement les hommes) disposant de plus de temps et d'espace pour y parvenir.

Dans une société qui devient plus individualiste, le « divorce désamour »^[17] expliquait la séparation par la fragilité intrinsèque de l'amour^[18]. Si tel était le cas, les hommes seraient aussi nombreux que les femmes à initier la séparation – les deux sexes pouvant ressentir la fragilité du lien conjugal. Pourtant ces dernières sont plus nombreuses^[19] – alors que leurs

[16] Les travaux des psychologues aident à comprendre cette dimension, voir Cécilia COMMO, *Le couple parfait n'existe pas. Éloge de l'imperfection amoureuse*, Flammarion, 2022. Robert NEUBURGER, *Le couple : le désirable et le périlleux*, Payot, 2014. Philippe BRENOT, *Inventer le couple*, Odile Jacob, 2001.

[17] Irène THERY, *Le démariage. Justice et vie privée*, Éditions Odile Jacob, 1993.

[18] Anne LAMBERT, « Des causes aux conséquences du divorce : histoire critique d'un champ d'analyse et principales orientations de recherche en France », *Population*, vol. 64, n° 1, 2009, pp. 155-182.

[19] Selon les données de l'enquête Epic (Ined, Insee, 2013), 69 % des femmes ayant connu une séparation d'une relation cohabitante déclarent en avoir été à l'initiative (quand le répondant est un homme, ce chiffre tombe à 44 %).

revenus sont en moyenne moins élevés^[20] et cette tendance se vérifie dans d'autres pays et à travers le temps^[21]. Qu'est-ce qui peut l'expliquer ? N'est-ce pas les attentes paradoxales du couple, entre un modèle qui contient de multiples caractéristiques enviabiles et le fait de ressentir, au quotidien, un sentiment de lassitude, de déception, qui génèrent des tensions qui pourraient conduire à la séparation ? De quoi est-elle l'expression ? Qu'est-ce que cela nous dit de l'évolution des relations conjugales hétérosexuelles ? Nous allons à présent tenter de l'observer empiriquement.

◀ Une assignation au rôle domestique, une insatisfaction féminine en hausse

Une publication après l'autre, l'inégale répartition des tâches domestiques et parentales est confirmée^[22]. Ces données sont aujourd'hui suffisamment documentées pour ne pas y revenir en détail. Toutefois, au regard du processus de séparation, considérer ce que provoque le fait que les femmes consacrent quotidiennement plus de temps à la réalisation de ces tâches et qu'elles sont plus nombreuses à interrompre leur carrière professionnelle ou à réduire leur temps de travail après la naissance des enfants, s'avère nécessaire pour comprendre ce que provoque ce sentiment d'injustice.

Au terme de plusieurs années de vie commune, en raison de la logique de complémentarité hiérarchique des sexes, les femmes se retrouvent à assumer une grande partie du travail domestique et parental. Cette accumulation des tâches se fait insidieusement, car elle croît progressivement avec l'intensité de la vie familiale (le nombre d'enfants, d'éventuelles difficultés de santé, l'éloignement des lieux de vie, de travail, d'activités de loisirs, etc.). En raison des attentes rattachées à la vie conjugale (les petits bonheurs de la vie à deux puis lors de l'arrivée des enfants), les femmes « laissent » cette répartition déséquilibrée se mettre en place. Partagées entre la satisfaction de leur statut de mère et l'idée que les choses s'amélioreront, elles patientent, jusqu'au jour où elles expriment leurs exaspérations face à une situation qui paraît figée car, entre-temps, elles font également le constat qu'elles ne partagent plus grand-chose au niveau du couple.

Dès le début de la cohabitation conjugale, Amandine perçoit les habitudes de son conjoint qui lui déplaisent (il ne participe pas aux tâches ménagères et passe beaucoup de temps à jouer sur son ordinateur), mais elle espérait que cela changerait car, par ailleurs, « On était bien ensemble, on avait envie de fonder une famille, puis de rester ensemble toute la vie (...) l'image du bonheur quoi, de la famille parfaite ». Mais au fil des ans, la situation ne s'améliore pas. Étudiante en Master lors de la naissance du premier enfant, puis au chômage lors du deuxième, Amandine subit son statut de mère

[20] Thomas MORIN « Écarts de revenus au sein des couples », *Insee Première*, n° 1492, 2014.

[21] Voir le travail de Jacques BERTILLON (1882) cité par Victor COUTELLEAU, *La gestion des déceptions amoureuses comme travail émotionnel genré*, Thèse de doctorat de sociologie, Sorbonne Université (p. 168).

[22] La dernière en date est parue le 24 octobre 2023 : Rapport de l'Institut européen pour l'égalité entre les femmes et les hommes, voir *Le Monde* du 6 novembre 2023 « Aujourd'hui encore, les femmes arrêtent massivement leur travail salarié pour s'occuper des enfants » et la note 4.

au foyer jusqu'au jour où elle décide de reprendre des études et se réorienter professionnellement. « Quand j'ai commencé à avoir une vie professionnelle, je me suis dit "bah oui finalement je fais tout" (...) il n'y a pas eu une réorganisation de la vie de couple, de famille (...) la charge mentale était trop lourde, j'aurais voulu plus de partages des tâches (...). J'ai eu l'impression d'avoir finalement un éternel adolescent à la maison, puisqu'il passait son temps sur les jeux, les jeux informatiques [...] il ne bougeait pas de son ordinateur, il descendait fumer sa clope, il descendait manger et c'était tout... ». 37 ans, professeure certifiée, mise en couple à 24 ans^[23], séparation 9 ans plus tard.

Après l'arrivée du premier enfant et plus encore du suivant, voire du troisième^[24], l'accumulation de la charge du travail *d'organisation* (non évalué dans l'enquête Emploi du temps) et de *réalisation* du travail domestique et parental, conduit les femmes à réduire leur temps de travail (réduction de la quotité, prise d'un congé parental, changement d'emploi ou renoncement à une carrière pour pouvoir « concilier la vie familiale »), tandis que les hommes, eux, consacrent de plus en plus de temps à leur carrière – gagner de l'argent étant une façon de prendre soin de leur famille.

Quand Sarah était en congé parental, il n'y avait aucune répartition : « C'est moi qui faisais tout. C'est moi qui faisais tout parce que de toute façon il estimait que, comme je ne travaillais pas, j'avais que ça à faire et que je n'étais pas fatiguée donc je pouvais tout faire ». Lors de son retour sur le marché du travail, Sarah a dû adapter les horaires de son emploi pour pouvoir s'occuper des enfants, ce qui, sur le long terme, a généré des tensions car elle a eu l'impression d'avoir délaissé sa vie professionnelle. De son côté, Anthony reconnaît le déséquilibre, mais il le trouve justifié du fait des particularités de leurs emplois respectifs : « ce n'était pas équilibré, ça c'est sûr... elle, elle avait plutôt des heures entre guillemets de bureau, moi c'était très aléatoire, c'est un métier en fonction des saisons, c'est en fonction de plein de choses donc j'étais amené à faire pas mal d'heures supplémentaires ». Tous les deux 35 ans, respectivement employée de bureau et ouvrier, mise en couple à 19 ans, séparation 12 ans plus tard.

Quinze femmes sur vingt et une ont eu au moins 2 enfants et, parmi elles, douze ont pris un congé parental ou sont passées à temps partiel – voire ont interrompu leur carrière (2 cas). Au fur et à mesure que se met en place cette répartition du temps de travail salarié, se renforce la répartition des rôles genrés, conduisant simultanément à un accroissement de l'écart des salaires^[25]. L'accentuation de la spécialisation des tâches au sein du couple s'intensifie au fil du temps, contribuant à accroître le sentiment des femmes d'être assignées à un rôle domestique.

[23] Entendu au sens du début de la cohabitation, certains étaient en couple depuis plusieurs années avant qu'elle ne débute.

[24] Sandra ZILLONIZ, « Rythmes de travail et vie familiale. Quelle articulation à la naissance des enfants ? », in Arnaud REIGNIER-LOILLIER (dir.), *Parcours de familles. L'enquête Étude des relations familiales et intergénérationnelles*, 2016, pp. 305-331. *Insee Références*, 2022, op. cit. p. 77.

[25] Dans seulement trois couples la femme dispose d'un salaire supérieur à celui de son conjoint, et ce de quelques centaines d'euros, alors que l'écart entre ce dernier et sa conjointe peut s'élever à plusieurs milliers d'euros quand il s'agit de l'homme. D'après l'enquête Revenus fiscaux et sociaux de l'INSEE, en 2011, les femmes en couple ont des revenus en moyenne 42 % inférieurs à ceux des hommes en couple et cet écart se creuse à proportion du nombre d'enfants. L'écart n'est que de 9 % entre les hommes et les femmes sans conjoint. Voir Thomas MORIN, « L'écart des salaires... », op. cit.

Ophélie a réalisé les mêmes études que son conjoint et comme lui elle était insérée sur le marché de l'emploi. Peu de temps après la naissance de leur deuxième enfant, le couple décide de déménager, lui bénéficie d'une opportunité professionnelle dans sa région d'origine. Faute de places en crèche, Ophélie garde leur fille d'un an pendant un an à temps complet puis quelques mois supplémentaires à temps partiel et s'occupe également de l'aîné qui a des problèmes de santé. Elle ne s'attendait pas à cette situation, ce qui a amplifié sa déception : « On n'avait pas le choix (...) j'aurais voulu reprendre mon travail rapidement (...) [à la place] je me suis beaucoup focalisée sur les enfants finalement, beaucoup trop (...) je me suis un peu oubliée et je ne me suis pas plus occupée de moi finalement ». 38 ans, profession intermédiaire entreprise, mise en couple à 24 ans, séparation 13 ans plus tard.

Céline Bessière^[26] rappelle que « La spécialisation des femmes dans les tâches domestiques et des hommes dans les activités professionnelles ne relève pas d'un choix, mais est un produit sociohistorique qui se joue, en grande partie, dans la sphère familiale. ». Ainsi, on ne peut aborder l'une (l'assignation féminine aux tâches domestiques) sans évoquer les autres (les possibilités qu'ont les hommes de s'engager dans leur activité professionnelle et par extension dans toutes les activités en dehors du foyer) ; leur caractère interdépendant sera approfondi dans la section suivante.

Soit en raison d'un surinvestissement dans la sphère professionnelle ou d'un manque d'intérêt pour la vie domestique, les femmes constatent l'absence de leur conjoint : il ne participe (presque) plus. Le fait de devoir prendre en charge la (quasi) totalité du travail quotidien de la vie familiale provoque une fatigue extrême et une insatisfaction profonde face à un conjoint qui paraît de moins en moins bienveillant à leur rencontre. Cette prise de conscience se réalise au terme d'un long processus, lorsque ces femmes sont convaincues qu'elles ne pourraient pas résister encore un peu à l'épuisement qu'elles ressentent. Outre le fait que les hommes se détournent de la vie familiale, les obligeant, elles, à redoubler d'implication dans cette sphère, les femmes mesurent aussi l'absence de leur conjoint à l'aune de son non-envie de passer du temps avec elles. Sur le plan affectif également, ces femmes se sentent délaissées et regrettent la (quasi) absence de tendresse. Elles sont insatisfaites de leur sexualité et n'ont plus envie de consentir à des rapports sexuels insatisfaisants^[27]. Le cumul de ces insatisfactions et frustrations donne à ces femmes le sentiment qu'elles sont « seules dans leur couple ». La présence du conjoint auprès des enfants leur paraît si faible qu'elle ne peut pas constituer une raison pour justifier la suite de la relation. Dans ces différentes dimensions, le couple les déçoit, elles n'ont plus de raisons de faire perdurer une relation qui les satisfait aussi peu.

Les récits d'Alexandra et Frédéric rendent compte du rythme qui se met progressivement en place et comment ce qui satisfait au départ (l'arrivée d'un enfant) va entraîner une dynamique qui conduit à l'épuisement d'Alexandra, puis à son envie d'y mettre un terme. « Il n'osait pas dire non pour ses astreintes au travail (...) il disait toujours

[26] Céline BESSIERE, « Les arrangements de famille », *Archives de philosophie*, vol. 4, Tome 85, 2022, pp. 29-49, p. 40.

[27] Emmanuelle SANTELLI, Myriam BENGARAA, « Faire l'amour, faire le ménage. Une analyse des relations conjugales au prisme de l'inégale implication domestique et de l'insatisfaction sexuelle » (en cours d'évaluation).

oui (...) pour gagner de l'argent quoi (...) il travaillait beaucoup, donc du coup c'est moi qui gérais pas mal (...) au début quand je n'en avais qu'un [enfant] ça se passait bien, puis j'étais contente (...) à la longue je fatiguais, ça devient pesant [le couple a eu 3 enfants en 3 ans] (...) j'avais l'impression de gérer pratiquement tout (...) je ne me retrouvais plus en fait en tant que femme, j'étais vraiment maman et, entre guillemets, la boniche quoi enfin... (...) Au début tu te dis : "Allez je vais tenir, c'est peut-être un mauvais passage", mais après tu fatigues quand même (...) Quand j'ai repris à temps plein, que le dernier allait à l'école, là je me suis dit 'c'est pas possible quoi, je ne vais jamais m'en sortir, s'il n'y a pas d'aide, je vais m'en aller donc j'ai... [je l'ai quitté] comme on peut dire "appelé au secours" (...). T'es fatiguée, t'en peux plus (...) à un moment donné tu te dis 'c'est plus possible quoi, j'ai envie d'avoir une vie de femme aussi' (...). Tu te dis "bah ça va, ça ira mieux demain", comme on dit toujours, mais le demain est toujours pareil (...) cette journée-là [quand elle a annoncé sa décision de le quitter] j'en pouvais plus quoi... bah tu dis "stop"». Lui, de son côté, dira « avec les années je sais pas, peut-être qu'on s'oublie un peu, après la naissance du troisième enfant (...) ça s'est dégradé, puis peut-être aussi avec oui le surmenage (...) on se voit plus en tant que parents parfois et on peut s'oublier dans le couple (...) c'est un petit peu la course, c'est vrai qu'on est un petit peu stressés (...) pas de l'agressivité mais on regarde un peu la montre et on s'énerve, parce que parfois on est à la bourre (...) ça créé une mauvaise ambiance (...) le fait d'être débordé, enfin une mauvaise gestion peut-être du temps (...) trop surmené (...) on s'énerve un peu plus vite, les tournées de linge qui s'accélérent, les courses qui s'accélérent (...) elle souhaitait plus que je sois là ». Respectivement 40 et 43 ans, tous deux employés à l'hôpital, mise en couple à 21 et 24 ans, séparation 11 ans plus tard.

Ces femmes expérimentent le fait à la fois de ne pas pouvoir se réaliser dans des activités qui leur plairaient (par manque de temps et d'énergie, la vie domestique les accaparant entièrement) et de se sentir non soutenues dans leur couple. Elles se sentent délaissées de plusieurs manières : leur conjoint leur témoigne de peu d'attention, leurs envies ne semblent pas prises en compte, elles ne perçoivent plus ce regard qui les singularisait, sans compter qu'il est peu (ou pas) impliqué dans la réalisation des tâches parentales et domestiques. De leur côté, les hommes ne comprennent pas ces reproches car ils ont le sentiment de participer et notamment plus que la génération précédente. Face à un ressentiment qui s'intensifie au fil des années, les couples entrent dans une spirale de disputes, les altercations deviennent aussi plus violentes (verbalement le plus souvent). La routine domestique, en se mettant progressivement en place, provoque une insatisfaction en hausse parmi les femmes qui, souvent les premières, font le constat que les trois fonctions du couple sont peu à peu négligées. Les griefs portent aussi sur la fonction du couple-sécurité car, de nos jours, outre le confort matériel supplémentaire apporté par les revenus supérieurs de l'homme, il est attendu de ce dernier qu'il soit présent dans l'univers domestique et de pouvoir compter sur lui : de cette manière il procure un soutien, il apparaît fiable.

◀ Des vies sous tension, une répartition des rôles renforcée

Contrairement à l'imaginaire véhiculé par le modèle romantique, le couple ne se limite pas à une affaire sentimentale. Il comporte des dimensions matérielles et économiques, en lien avec la nécessité d'avoir des revenus ; il est en prise avec les conditions de vie qui contraignent la relation conjugale. Il dépend notamment de la contrainte temporelle : tout le monde dispose de 24h pour réaliser tout ce que la vie quotidienne comporte d'activités. Toutefois, l'Enquête *Emploi du temps* (Insee, 2010) révèle que ce temps-là n'est pas réparti de manière identique entre les hommes et les femmes salarié.es : journallement, les temps domestiques des femmes sont en moyenne supérieurs à ceux des hommes de 1h21, tandis que les temps professionnels et de formation de ces derniers sont en moyenne supérieurs de 1h02 à ceux des femmes, le temps libre des hommes est également de 38 mn supérieur en moyenne à celui des femmes^[28].

L'arrivée des enfants procure une charge supplémentaire de travail qui déborde dans tous les domaines de la vie quotidienne, elle bouscule les temporalités : tout le temps hors travail paraît dévolu à l'organisation de l'activité familiale, il semble ne plus exister de temps libre pour le couple et pour soi. Outre l'accroissement de l'inégale répartition des tâches après l'arrivée des enfants, leur présence exerce une pression : celle de « bien faire », mais aussi de « faire à temps » (une lessive qui, dans les premiers temps du couple, pouvait être reportée au lendemain devient une priorité le soir même). Cette situation génère une frustration en hausse au fur et à mesure que s'installe une dynamique conjugale contraignant les femmes à s'en occuper (au moment de reprendre le travail salarié, par exemple, il leur revient, surtout à elles, de concilier la vie domestique avec la vie professionnelle), tandis que les hommes peuvent consacrer plus de temps à leur emploi et à des « activités pour soi ». Dans la première édition de l'ouvrage *Fortune et infortune de la femme mariée*, François de Singly avait déjà pointé que « Le coût de la vie conjugale hétérosexuelle et familiale reste aujourd'hui plus grand pour les femmes que pour les hommes. En effet les écarts de carrière varient en fonction du genre et du statut conjugal et familial : les différences sont plus grandes entre les pères et les mères de deux ou trois enfants qu'entre les hommes et les femmes sans enfants. » (p. 23)^[29].

Diplômé d'une grande école, Steve devient rapidement un cadre dirigeant, alors que sa femme a arrêté ses études avant l'obtention d'un DEUG et, à la naissance des enfants, elle met fin au « petit job » qu'elle occupait. « le temps de voir les enfants grandir (...) on a fait un commun accord qu'elle s'en occuperait (...) ça a tout doucement été insidieux (...) je continuais effectivement d'évoluer dans ma vie professionnelle pendant qu'elle a eu l'impression d'être freinée, d'être bloquée (...) on a commencé d'avoir des conflits (...) j'étais plus au boulot que chez moi (...). La relation était devenue conflictuelle (...) il y a eu le travail principalement qui s'est un petit peu immiscé dans la vie personnelle... des postes à responsabilités qui ont fait que tout doucement on a la tête plus au travail (...) elle aurait voulu que je lâche du lest, ça, ça n'a jamais été mon

[28] <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1281050#titre-bloc-9> : Tableau 1 Une journée moyenne en Métropole en 2010.

[29] Analyse reprise dans cet article de synthèse : François de SINGLY, « Les familles contemporaines : une tension entre les "je" individuels et les "nous" conjugal et familial », *Recherches familiales*, n° 20, 2023, pp. 17-28.

cas (...) enfin j'aime ça, je travaille et voilà, c'est peut-être un tort (...) effectivement j'aurais dû me donner quelques largesses à certains moments (...) ce n'est pas mon tempérament, je suis au travail 24h/24 (...). Je n'avais pas forcément le choix [nécessité d'être attentif à l'évolution de sa carrière] étant donné qu'elle ne travaillait pas. A un moment donné quand vous avez une maison à payer (...) voilà une maison, le jardin [avec piscine] enfin on essaie de... [offrir des conditions de vie confortables] enfin on paye la cantine, on paye une voiture pour qu'elle [son ex-femme] puisse s'occuper la journée ». 48 ans, mise en couple à 23 ans, séparation 20 ans plus tard.

Le récit de Steve souligne ce que de nombreux hommes ont évoqué à propos de la nécessité d'accepter/rechercher des heures supplémentaires ou de vouloir progresser dans leur carrière, pour disposer d'un volume d'argent croissant. Loin d'être l'apanage des milieux populaires, maintenir et accroître le niveau de vie est une préoccupation que l'on trouve dans tous les milieux sociaux. Les hommes ont été nombreux à s'exprimer au sujet de l'argent et la part prise, dans les entretiens, par cette question et la pression qu'elle provoque, est nettement supérieure parmi les hommes.

En raison d'un ensemble de normes sociales (la réussite professionnelle, la bonne parentalité...) et de fortes contraintes (temps pour se déplacer, horaires de travail...), chacun.e est exposé.e à « des vies sous tensions » qui enferment dans des rôles sexués. Le projet d'offrir de « bonnes » conditions de vie à la famille et, si possible, devenir propriétaire, fait partie des normes de confort matériel qui placent les couples face à diverses injonctions qui exercent de fortes contraintes dans la vie quotidienne.

Thomas estime qu'il a « toujours été là pour subvenir aux besoins matériels donc c'est vrai que c'était un peu lourd à porter par moments et c'est ce qui a pesé sur la fin (...) ça mettait la pression parce qu'il y avait l'aspect financier, il ne faut pas l'oublier, parce qu'on est 4, on vit avec un seul salaire ». Thomas estime que le fait que son ex-femme ait pris un congé parental dès le premier enfant, à la sortie de ses études, a été une erreur : « Au lieu de penser à elle et qu'on puisse avancer ensemble [dans un projet de carrière] (...) on s'est mis une barrière (...) parce qu'il y a eu l'instinct maternel, elle était toujours avec ». Thomas parvient à avoir une carrière ascendante « J'ai tout donné pour mon avenir professionnel parce que je voulais quand même réussir dans la vie professionnelle, parce que les diplômés ils ne font pas tout (...) je pense que j'ai rattrapé les années d'étude [il avait obtenu un BTS] sur le terrain (...) je bossais le soir, je bossais le week-end, je n'étais pas souvent là c'est clair et net, pour moi le 1er objectif c'était mon avenir professionnel ». Pendant ce temps se met en place une relation où « On avait plus de vie tous les deux (...) c'est [devenu] papa-maman (...) on pense plus aux enfants qu'à nous deux (...) il n'y avait plus que deux personnes qui étaient là pour les enfants. » 40 ans, cadre d'entreprise, mise en couple à 24 et 27 ans, séparation 9 ans plus tard.

Dans le corpus, 19 couples sur 21 étaient propriétaires ; à l'exception de 2 couples, ils le sont devenus durant les années passées ensemble. Ce projet est associé à une forme de sécurité pour le présent et l'avenir (tout un imaginaire relié à l'univers symbolique de la maison comme espace de protection) : être chez soi, ne plus avoir à payer un loyer au moment de la retraite, disposer de l'espace nécessaire pour élever les enfants, leur transmettre un bien... Or il implique la recherche de revenus croissants – au fur et à mesure de l'agrandissement de la famille et pour satisfaire aux normes grandissantes de confort matériel (disposer d'une belle maison, pouvoir gâter ses enfants, s'offrir des loisirs...).

« On a acheté une maison et on a mis toute notre énergie dedans, parce que c'était un joli projet, parce que ça correspondait avec les enfants, un jardin etc. et puis on est multitâches tous les deux, donc on a mis énormément d'énergie dans cette maison au détriment du couple, c'est-à-dire que quand on avait 100€, on injectait 70 dans la maison et on provisionnait 30, parce qu'on est des écureuils, du coup on oubliait de se faire vraiment plaisir, sauf qu'on ne s'en rendait pas compte, on s'en rend compte malheureusement quand il est trop tard. ». Anne, 44 ans, profession intermédiaire travail social, mise en couple à 29 ans, séparation 8 ans plus tard.

Si la réalisation des objectifs du couple (enfants et logement) donne des gages d'engagement dans la relation – à ce titre elle procure un sentiment de sécurité satisfaisant, valorisé par les deux membres du couple – cela s'accompagne d'une intensification du rythme de vie ; l'âge et les besoins des enfants (sommeil, repas, bain, entrée et sortie de l'école, activités...) ponctuant celui des journées. Ces couples, composés de bi-actifs^[30], sont devenus un espace où se gère le quotidien, au sein duquel chacun.e tente de trouver des solutions pour le rendre plus facile à vivre, dans lequel chacun.e escompte pouvoir compter sur son conjoint pour apporter le soutien nécessaire, afin de faire face au rythme effréné.

Au premier temps de la vie du couple, ses membres s'accommodent de cette situation car chacun.e espère (encore) que le couple procurera les promesses contenues dans le modèle de l'amour romantique. Mais au fil de la dégradation de la relation conjugale, les membres du couple, et singulièrement les femmes qui consacrent plus de temps et d'énergie à l'entretien du « nous familial », prennent la mesure que la dynamique mise en place se fait au détriment du « nous conjugal » et du « je »^[31]. Le « nous familial » permet toutefois de faire perdurer le couple, jusqu'à ce que les enfants aient grandi ou que le quotidien soit de plus en plus éprouvant. Il arrive un moment où les femmes (généralement) s'interrogent sur leur envie de poursuivre cette vie de couple.

Lena évoque la figure de *superwoman* pour désigner le fait de tout réussir. Alors qu'elle a émigré en France après sa rencontre avec son ex-conjoint, elle a dû reprendre des études, s'insérer sur le marché de l'emploi tout en s'occupant de trois enfants en bas âge. Dévouée à sa famille, elle n'en éprouve pas moins une profonde insatisfaction

[30] A l'exception d'une personne en raison d'une situation de handicap et de l'ex-conjointe d'un homme interviewé, les autres femmes étaient salariées, ou recherchaient un emploi.

[31] Voir sur ce point François de SINGLY, « Les familles contemporaines... », *op. cit.*

de ne plus avoir de vie personnelle « J'avais les trois enfants et j'arrivais à organiser ma vie, compliquée oui très compliquée mais j'ai fait ma carrière. Je pense que tout le monde m'admirait : comment je faisais avec mes enfants et tout, mais moi je n'ai pas de vie en fait, je n'ai pas de vie personnelle, c'est-à-dire ma vie c'était travailler puis venir à la maison pour tout donner à mes enfants. ». 38 ans, cadre supérieure entreprise, mise en couple à 27 ans, séparation 9 ans plus tard.

Alors que l'amour romantique promeut un idéal d'égalité, dans les faits, il perpétue une logique de complémentarité hiérarchique des sexes. De manière plus édulcorée certes, mais tout aussi efficace, les rôles se maintiennent et enferment chacun.e dans des stéréotypes : l'homme qui protège et pourvoit aux besoins financiers de sa famille, tandis que la femme s'y dévoue.

◀ Une fonction protectrice en baisse et la fin de la séduction, un couple qui n'a plus de raison d'être

Malgré des insatisfactions en hausse, la fonction protectrice du couple continue de procurer à ses membres un sentiment de sécurité. Outre la dimension matérielle et financière, chacun.e peut se sentir compris.e, protégé.e : au quotidien, le couple offre un soutien et peut constituer un appui indispensable face aux épreuves de la vie. Le fait de prendre conscience que cette fonction protectrice est moins présente, voire qu'elle disparaît, constitue un point de rupture. Le temps nécessaire à cette prise de conscience se déroule sur un temps long, généralement plusieurs années. Contrairement à une idée répandue de « banalisation des séparations », cette décision ne se prend pas à la légère, elle émerge, mûrit, hésite, s'impose au fil du temps, à la suite d'une longue période de délitement du lien conjugal pendant laquelle s'accumulent les rancœurs^[32] et au gré d'expériences qui confortent cette décision en devenir. Alors que le couple ne procurait déjà plus guère de satisfactions émotionnelles, affectives et sexuelles, il va perdre ce qui le reliait : le fait de pouvoir compter sur le conjoint.

Nous retrouvons Amandine qui s'est séparée après avoir découvert l'existence de la relation extra-conjugale de son conjoint : « La séparation aurait eu lieu de toute façon, peut-être à mon initiative [au sens où elle l'aurait prise de manière unilatérale] ». Car à deux reprises dans la période qui précède, elle fait le constat qu'elle ne peut pas compter sur lui : le jour où elle devait passer son concours, il rentre au petit matin, une demi-heure avant l'heure où elle devait partir, une autre fois, alors que leur fille a une forte fièvre, il n'a pas renoncé à sa sortie « Je pense que pour moi ça a été un déclencheur (...) s'il est pas capable de rester pour ses enfants quand ils vont pas bien, c'est pas la peine ». 37 ans, professeure certifiée, mise en couple à 24 ans, séparation 9 ans plus tard.

[32] L'enquête *Étude des parcours individuels et conjugaux* -EPIC- (Ined, Insee, 2013) révèle que près de la moitié des décisions de ruptures unilatérales a été envisagée une ou des années avant la séparation effective, contre seulement un quart des décisions communes.

Quelques événements, durant lesquelles les femmes ont expérimenté leur vulnérabilité (chute, maladie grave), mettent en lumière l'absence de soutien du conjoint et le fait qu'elles ressentent un manque de fiabilité. Quand elles font le constat que leur conjoint n'est plus là pour elles, s'impose progressivement l'idée qu'elles pourraient « s'en sortir sans eux ».

Rachel n'a pas eu le soutien que Cyril lui avait promis lors de sa deuxième grossesse, et elle s'est sentie abandonnée : « J'ai commencé (...) à remettre beaucoup son rôle en question (...) son utilité pour moi [elle a commencé à partir en vacances seule avec ses filles] (...) au bout d'un moment je lui disais : "Mais en fait tu me sers à rien" (...). C'était des moments où j'attendais qu'il soit là (...) : "Les moments où j'ai vraiment besoin, tu n'es pas là, je peux faire sans toi" (...). Il fallait que je fasse un choix, soit il est heureux, soit c'est moi (...) j'étais en train de mourir à petit feu ». 41 ans, employée de commerce, début de la cohabitation à 23 ans, séparation 16 ans plus tard.

Ainsi, le sentiment de ne plus pouvoir compter sur le conjoint conduit les femmes à prendre la décision de la séparation, ou à provoquer la discussion qui y conduira ; la décision pouvant finalement être prise par le conjoint car si les hommes sont moins enclins que les femmes à déclencher la séparation, une fois la discussion engagée, ils peuvent décider de se séparer car, tel qu'il existe, leur couple ne leur convient pas non plus^[33]. Leurs griefs portent sur le caractère de leur conjointe, son manque de disponibilité, notamment sexuelle et, plus fondamentalement sur la routine qui s'est installée^[34]. Au cours des entretiens, des hommes ont pu faire le constat rétrospectif qu'ils ont été peu attentifs à préserver le « nous conjugal », notamment en lui consacrant plus de temps, sans toutefois mentionner une plus forte implication dans l'organisation et la réalisation du travail domestique.

Solange a vécu comme un abandon le fait de ne plus pouvoir compter sur son mari : « C'était dur, je sentais même de l'indifférence (...) je crois avoir tendu des perches et qui n'ont jamais été saisies donc j'ai abandonné (...) on n'est plus là l'un pour l'autre (...) je ne pouvais plus donner de ma personne en me sentant niée (...) Je n'avais même plus l'impression d'avoir de... comment dire... de soutien, y compris lorsque je défaillais [elle est tombée devant lui et il ne lui a pas porté secours]. (...) La lassitude (...) sans s'en rendre compte on a pris des chemins différents (...) on ne vivait que le quotidien (...) avec des enfants en bas-âge dont des jumeaux, je pense que ça peut épuiser un peu aussi, on n'a pas su donner une priorité au couple (...) je ne ressentais plus d'affection envers moi de la part du papa, on était dans de la gestion du quotidien (...). Les enfants sont devenus très importants à mes yeux, le papa, lui, c'était le travail (...) il n'y avait plus de place pour la vie de couple ». Alors qu'ils ont tous les deux suivi la même formation, Solange n'a pas eu le même parcours ascendant que Vivian et elle a dû aménager

[33] Dans 7 couples sur 21, la décision est commune, dans 12 couples, elle est prise unilatéralement par les femmes. Dans notre corpus, seuls deux hommes ont pris la décision de manière unilatérale, dans un cas parce qu'il entretenait une relation avec une autre femme qui attend un enfant de lui, dans l'autre cas, sa femme voulait le quitter, sans lui dire qu'elle entretenait une relation avec un autre homme, quand il l'apprend, il la quitte.

[34] Les hommes imputent généralement la diminution du désir sexuel féminin au fait que leur conjointe consacrerait beaucoup (trop) de temps aux enfants.

son emploi du temps après la naissance des jumeaux en passant à temps partiel. Vivian reconnaît qu'il s'est beaucoup investi dans son travail : il avait « une revanche à prendre sur l'école ». Solange lui reproche son besoin de reconnaissance par le travail et le temps qu'il y consacre, au dépend du couple puisque, une fois le repas pris, il continue de travailler alors qu'il se déclare trop fatigué pour envisager de sortir avec elle. 46 ans, cadre supérieure entreprise, début de la cohabitation à 26 ans, séparation 16 ans plus tard.

Pour d'autres femmes, le point de rupture intervient quand s'impose le sentiment que leur relation conjugale ne leur permet plus d'éprouver leur féminité : le poids du quotidien leur rappelle qu'elles sont devenues des mères, des épouses, mais qu'elles ne sont plus des femmes. Dans leurs récits, les femmes expriment l'idée qu'elles ne supportent plus le sentiment de faire partie du paysage, elles ne ressentent plus de tendresse, d'attention, de considération. La dynamique de la séduction est à l'arrêt, leurs propos rappellent pourtant son rôle décisif dans la relation amoureuse : elle procure une forme de reconnaissance identitaire fondamentale en confortant chacun.e dans son identité sexuée^[35], elle permet de se sentir valorisé.e, d'être reconnu.e dans son individualité. Condition du désir et de l'action^[36], la séduction au sein du couple exprime l'envie de ce couple-là, elle contribue à rendre tangible l'idée que chacun.e est bien dans son couple et souhaite sa poursuite. Ainsi, au-delà de son rôle dans l'entretien du désir sexuel, la séduction nourrit l'envie de complicité, d'affection, elle est un regard porté sur soi et une manière de se rappeler pourquoi les deux personnes se sont choisies. Elle implique des moments privilégiés, des temps partagés à deux. Dès lors la présence du conjoint n'est pas seulement un élément qui rassure sur la pérennité du couple, il ou elle est ce qui le rend vivant. Les femmes, en particulier, sont attentives à cette dimension et vont exprimer des demandes mais, loin de faire l'objet d'une conversation conjugale (voir plus bas), il s'agit bien souvent d'un monologue qui a peu de chance d'être entendu.

Dans l'enquête, 11 couples sur 21 font état d'une relation extra-conjugale ; en raison de la désapprobation morale qui continue de peser, cela concerne probablement plus de personnes. Alors que cette relation est présentée comme étant la cause de la séparation, elle semble plutôt l'expression de la détérioration du lien conjugal. Dans notre enquête, dans 7 cas sur 11, elle est le fait de femmes qui témoignent du fait qu'elles ne parvenaient plus à recevoir de l'attention, à percevoir un regard qui leur aurait permis de « se sentir femme ». L'élément récurrent est la quête d'une expérience dans laquelle elles se sentent (à nouveau) exister en tant qu'individu, et non plus pour sa fonction dans l'espace domestique, en tant que mère et épouse. Cette expérience leur permet de retrouver une autonomie qu'elles croyaient perdue dans la routine du quotidien. Si les hommes se sont peu exprimés à ce propos, nous pouvons imaginer que, eux aussi, y ont puisé ce qu'ils n'avaient plus dans leur couple. Dans la double enquête de Marie-Carmen Garcia^[37], la recherche d'attention et de séduction, et plus largement le fait de

[35] L'approche psychologique serait ici nécessaire pour démontrer pourquoi cette dimension est si fondamentale – et pas uniquement parce que les femmes attendent le prince charmant...

[36] Gilles LIPOVETSKY, *Plaire et toucher : essai sur la société de séduction*, Gallimard, 2017.

[37] Marie-Carmen GARCIA, *Amours clandestines : nouvelle enquête. L'extra-conjugalité durable à l'épreuve du genre*, Lyon, Pul, 2021 ; *Amours clandestines : Sociologie de l'extraconjugalité durable*, Lyon, Pul, 2016.

ressentir à nouveau un regard porté sur soi, est au cœur de tous les récits : l'amant ou la maîtresse vient combler un manque émotionnel, il et elle permet de se sentir à nouveau vivant.e.

Nous retrouvons Ophélie qui, lors du déménagement dans une région rurale, a passé plus d'un an en tant que « mère au foyer » et qui, lorsqu'elle retrouve à un emploi, rencontre un collègue avec qui elle entretiendra une relation extra-conjugale : « A la minute où j'ai passé ce cap de l'infidélité, j'ai compris que je n'étais plus amoureuse, qu'il n'y avait plus rien, à part les enfants, qui me retenait chez moi, notre couple était définitivement mort (...) Ça a été vraiment cette limite-là franchie qui m'a fait comprendre tout ça ». Néanmoins, elle rompt avec son amant pour laisser une dernière chance à son couple : « Je voulais qu'il voit les raisons pour lesquelles ça n'allait pas dans notre couple avant de voir que je l'ai trompé et de tout mettre dessus (...) je n'avais plus envie de me faire à l'idée que mon couple allait être comme ça, que ma vie de femme allait être comme ça (...) rompre avec cette idée de couple que j'avais un peu idéalisée (...) je ne voulais plus être uniquement sa meilleure amie et la mère de ses enfants (...) j'avais envie de me redonner cette part de femme que j'avais un peu mise de côté ». 38 ans, profession intermédiaire entreprise, mise en couple à 24 ans, séparée 13 ans plus tard.

« Renouer avec sa féminité, se sentir femme, retrouver une vie de femme », toutes ces formulations expriment l'idée que la (trop) faible implication du conjoint dans le travail domestique et parental n'est plus considérée comme « normale » car elle les prive de la possibilité d'exister pour elles-mêmes et de disposer de temps pour leur carrière, leurs loisirs... Les femmes tentent alors de s'extraire du rôle dans lequel la vie conjugale les a « enfermées ». Parfois, les femmes n'en avaient pas clairement conscience et, le plus souvent, c'est la rencontre avec un autre homme qui leur permet de l'éprouver.

121

◀ Une conversation conjugale pour faire face à la nouvelle règle du jeu social

In fine la décision de rompre (ou d'initier la discussion sur le mal-être du couple) est le plus souvent prise par les femmes car ce sont elles qui se sentent le plus contraintes par le rôle domestique et, plus largement, leur disponibilité « inconditionnelle » – les hommes eux aussi subissent des pressions, car la logique de complémentarité hiérarchique des sexes implique deux acteurs. Mais, manifestement, le rôle masculin est moins contraignant : les hommes ne réalisent pas autant de tâches domestiques et parentales que leur conjointe - dont la plupart sont ingrates et dont une partie peut être réalisée à leur profit (par exemple les chemises repassées), ils gagnent plus d'argent (voir notes 20 et 25), ils disposent aussi de plus de temps libre (voir note 28), et le fait de passer plus de temps au travail, outre des responsabilités accrues, offre une prise de distance salutaire avec l'univers domestique. Ce pouvoir incommensurable et cette inégalité flagrante, nichés au cœur de l'idée de complémentarité entre les femmes et les hommes, ne sont pourtant pas discutés au sein des couples ; les privant de tout changement. Pour cette raison, les décisions prises par les pouvoirs publics pour continuer d'accompagner les luttes féministes qui, depuis quelques décennies, ont permis de rendre légitime le fait que les femmes ne veulent plus être au service de la relation, sont décisives, elles sont un point d'appui pour engager les transformations au sein des couples ; en raison de leur caractère dialectique.

Parmi le corpus, les récits recueillis confortent l'idée de changements en cours, en même temps ils révèlent à quel point le projet égalitaire reste un idéal : aujourd'hui encore les femmes ont moins la possibilité de se réaliser lorsqu'elles vivent en couple. La fonction du couple-soi reste un privilège masculin. La conversation conjugale constitue un dispositif pour le contester.

Dans un ouvrage qui a fait date, il est décrit comment, au sein du couple, elle sert à l'édification d'un monde commun partagé : « Dans la conversation conjugale, non seulement un monde est construit, mais il est aussi maintenu en état d'entretien et continuellement remeublé. Les deux partenaires soutiennent la réalité subjective de ce monde par la même conversation »^[38]. L'échange dont il est question ici se distingue des propos échangés au quotidien, quand les deux conjoints se retrouvent le soir et bavardent au sujet de leur journée^[39].

Depuis les années 1960-70, de nombreux travaux ont insisté, tout d'abord, sur l'importance de l'échange verbal dans le couple pour apprendre à négocier et gérer les conflits, puis dans le but de construire une réalité conjugale égalitaire qui préserve l'autonomie des conjoints. Ainsi, Gérard Neyrand décrit comment « Dans le nouveau modèle qui se met en place, le passage de la conversation au dialogue vient signifier l'égalisation et la réciprocité des places dans un effort de constitution d'un monde commun, qui ne soit plus hiérarchisé mais laisse place à la préservation des mondes propres de chacun »^[40]. Dans cette perspective, le couple est pensé comme un espace égalitaire et démocratique, contraint au dialogue et à la négociation pour subsister. Irène Théry^[41], quant à elle, retient le terme de « mariage-conversation » et insiste sur le fait qu'il unit deux sujets égaux, « (...) la conversation n'est possible que si la femme n'est pas une 'compagne muette sans âme' mais une véritable interlocutrice de l'homme. (...) Le mariage-conversation est le mariage de l'égalité. (...) elle [la conversation] est aussi ce qui permet la mise en question, l'interrogation, l'exploration, l'explicitation, la contestation, la réconciliation à propos de tout ce qui, dans une vie commune, vient bousculer le consentement du contrat initial » ; elle est la condition du couple-soi.

Pourtant notre enquête révèle plutôt une forme de *statu quo* : le couple s'est formé sur la base d'une entente partagée et des projets formulés, l'équilibre trouvé alors semble pouvoir durer toujours, sans le questionner, ni l'ajuster. Parfois les personnes interviewées évoquent rétrospectivement des éléments qui, dès le début, constituaient des signes « avant-coureur », mais auxquels elles n'ont pas voulu prêter attention en raison de leur engagement pris vis-à-vis de la relation, dans laquelle elles ont projeté de devenir parents, dans laquelle les accords trouvés en début de relation paraissaient pouvoir perdurer. La routine quotidienne et la croyance en l'« amour toujours » ont fait qu'aucun n'a pris le temps (le risque ?), de mettre en place la conversation conjugale. Et quand la relation s'est déroulée convenablement pendant des années, il a été difficile, quand les questions ont surgi,

[38] Peter BERGER, Thomas LUCKMANN, *La construction sociale de la réalité* (1966), trad. fr. 1986, rééd. Armand Colin, 1997, p. 15. Texte qui fait suite à un article de BERGER et KELLNER paru en 1964 sur le mariage et la construction de la réalité.

[39] Une part du travail de François de SINGLY, Jean-Claude KAUFMANN a consisté à décrire ce type d'interactions qui contribuent au sentiment de retrouver son cocon, un espace dans lequel chaque membre du couple trouve en son conjoint la personne qui apporte le soutien attendu (couple-sécurité). Ils ont montré que les femmes sont généralement plus enclines à entretenir cette communication et à reprocher à leur conjoint de ne pas y participer.

[40] Gérard NEYRAND, *L'amour individualiste. Comment le couple peut-il survivre ?*, érès, 2018, pp. 28-29.

[41] Irène THERY, *Moi aussi...*, op. cit., p. 155.

de l'instaurer ; cela obligeait à « déplier » tout un tas de choses restées non dites toutes ces années – il pouvait alors paraître moins coûteux émotionnellement d'envisager la séparation que d'avoir à se dévoiler et à témoigner des différentes strates de mécontentement. Les femmes comme les hommes ont eu, sur ce point, une attitude semblable.

Évoquons trois courts exemples de situations qui témoignent de la difficulté à exprimer ce qui compte pour soi et la vie de couple. Dans le cas d'Aude, celle-ci exprime son regret de s'être « oubliée en tant que femme, je me suis oubliée en tant que que que que... enfin, dans mes projets professionnels, enfin oui je pense qu'il y a eu des frustrations, c'est sûr ». Ce regret est d'autant plus amer que son conjoint occupe la profession qu'elle aurait aimée exercer et qu'il l'exerce comme un travail alimentaire alors que pour elle c'était une vocation. Quand je lui demande s'il leur est arrivé d'en discuter, percevant là un point de tensions, alimentant nombre d'incompréhensions entre eux, Aude répond « Ah non ! Par contre non non non il n'y a jamais eu de grosses disputes par rapport à ça », pensant que j'avais pu imaginer que cela avait donné lieu à des disputes, alors qu'il s'agissait de savoir s'ils avaient pu en parler, ce qu'ils n'avaient jamais fait. Cela est resté un non-dit pendant toute leur relation alors que cette question est au cœur de son insatisfaction personnelle et professionnelle. 38 ans, employée entreprise, mise en couple à 21 ans, séparation 13 ans plus tard.

Retrouvons Steve qui, on le rappelle est un cadre dirigeant alors que sa femme s'est arrêtée de travailler pour s'occuper des enfants. Alors que la question de leur engagement dans la sphère professionnelle a été au cœur de leurs désaccords, cette question n'a pas été anticipée, ni réellement débattue. « C'est vrai que quand on y repense ce n'est pas des choses sur lesquelles on avait échangées, ce n'est pas des choses sur lesquelles on s'était préparés, ce n'était pas forcément des choses... enfin mon épouse n'était pas trop pour être dans la... comment dire ? dans l'anticipation de ces choses-là. (...) tout ça, ça ne se prépare pas, si on a un enfant, c'est parce qu'on s'aime, et pas parce qu'on va l'organiser ». 48 ans, mise en couple à 23 ans, séparation 20 ans plus tard.

Albin explique quant à lui que, lorsqu'ils se sont séparés, il s'est autorisé à pratiquer la danse, ce qu'il n'aurait pas osé faire en étant en couple, ni même en exprimer la demande : « Je me suis inscrit à un club de danse parce que j'adore ça, et je ne me [le] serais jamais permis [en étant en couple] (...) avec le recul je me dis 'quelle belle bêtise !', on aurait dû, mais... voilà quand on est dedans, le nez dans le guidon... enfin oui on ne se l'est pas autorisé, je dis pour moi, mais elle non plus ». 50 ans, mise en couple à 35 ans, séparation 8 ans plus tard.

Instituée et entretenue, la conversation conjugale permettrait de dessiner les contours de la relation, ce que chacun en attend, ce que chacun a envie de partager, comment chacun.e compte s'y impliquer, se comporter... elle désigne donc une aptitude à pouvoir dire ce qui convient, comme ce qui ne convient pas, et d'y parvenir dans la durée.

Deux registres explicatifs peuvent être mobilisés pour tenter d'expliquer sa quasi-absence. D'une part, parce que les individus n'ont pas été socialisés pour cela : les hommes n'ont pas (ou peu) été encouragés à s'exprimer sur le registre émotionnel, quand le rôle des femmes était d'être au service du couple (dans cette perspective, nul besoin de faire valoir ce qui ne convient pas). D'autre part, cette aptitude semble aller à l'encontre du modèle romantique. Dans ce modèle, le couple est conçu comme durable et harmonieux. Or les couples rencontrés, outre le fait de n'avoir généralement pas d'autres expériences conjugales, n'avaient surtout pas d'autres repères que ceux associés au modèle de l'amour romantique. Dans ce dernier, être amoureux.se, c'est « se donner à l'autre », « être désintéressé.e » et l'être durablement - la qualité de la relation au début de la rencontre serait le gage qu'elle va « naturellement » se poursuivre de la même manière, les amoureux ne devraient pas se quereller. Au nom de cette conception sentimentale, les conjoints se dispensent d'aborder les problèmes qui émergent, et s'accommodent des problèmes qui fâchent, espérant que le temps règle les différends.

Devoir converser au sujet du couple serait le signe qu'il ne convient pas en l'état et que potentiellement il pourrait ne pas durer, et cela est pour tout un chacun insécurisant. A la place, chacun.e a préféré cette forme d'allant de soi de la vie conjugale, à une conversation qui aurait pu conduire à de nouveaux arrangements et possiblement à une séparation en l'absence d'accord. Paradoxalement c'est parce que la relation devait durer toujours que les deux conjoints n'ont pas entretenu la conversation conjugale, se privant de la possibilité de trouver un mode de vie conjugal qui conviennet aux deux membres du couple, et ce faisant que chacun.e ait la possibilité de se réaliser soi.

Retrouvons Amandine et Thomas. Rétrospectivement, ils font chacun à leur manière le constat qu'ils n'ont pas partagé de discussions au sujet des choix de vie, qu'il s'agisse des enfants ou du travail. Elle : « On n'a jamais parlé de couple en fait ». Ne trouvant pas d'emploi après la première naissance, il a été décidé que « autant que tu [elle] le gardes (leur enfant) (...) je pense que la barrière elle s'est faite ici [mais] on n'en a jamais discuté au final, on n'a jamais posé les choses à plat ».

Lui : « Les enfants étaient toujours avec nous, donc on ne s'est jamais centrés sur notre couple (...) On n'a jamais parlé de couple en fait. (...) Au moment où je bossais, je bossais et je ne pensais pas à nous. Mais je pense que le plus gros défaut qu'on a eu c'est ça, (...) c'est le manque de com[munication] (...) si on avait reposé les choses et puis si on avait communiqué en disant 'comment on pourrait faire ?' et surtout en se donnant les moyens parce que je me suis donné les moyens d'un point de vue professionnel, mais je me suis peut-être pas donné, et je suis même sûr, je ne me suis pas donné les moyens sur le couple, en disant comment on peut faire pour aller sortir, faire un resto, pour aller se balader, comment on peut faire garder les enfants ? On ne s'est jamais posés en disant : "Comment on fait pour ces choses-là ?" Et je me dis que c'est ça au final qui a fait que le couple s'est détérioré, parce qu'il n'y avait plus le couple (...) c'était plus la famille ou le travail, mais ce n'était jamais nous deux (...) On ne s'occupait plus de nous, enfin nous deux n'existaient plus, c'était nous quatre, les enfants quoi, c'est tout ! Mais il n'y avait plus de nous deux ».

Si des discussions régulières et approfondies sont nécessaires, elles impliquent de reconnaître l'autre comme différent de soi et néanmoins doté de la même capacité que soi de parler et d'être écouté, en d'autres termes c'est la place des femmes dans/à l'extérieur de la sphère familiale qui doit évoluer. A l'instar d'Irène Théry, c'est « la condition de conquête d'une véritable autonomie personnelle. (...) l'égalité des sexes ne signifie pas seulement plus de droits ou plus d'opportunités pour les femmes (...). *C'est d'abord et surtout une métamorphose de la règle du jeu social.* »^[42]. C'est pourquoi la fonction de réalisation de soi est intimement liée à la conversation conjugale : la fonction de couple-soi se déploie dans une relation conjugale dans laquelle les couples se donnent un espace pour que chacun.e puisse exprimer ses choix, préférences, aspirations... et penser ses contradictions.

Dans notre corpus, la faible propension des couples à entretenir la conversation conjugale explique que si la question de l'inégale répartition du travail domestique est posée, elle est loin d'être résolue, tandis que celle qui conduit les femmes à être en retrait du marché du travail et à moins gagner d'argent, n'est pas même abordée. L'allant de soi est tel que ces décisions ne font pas l'objet d'une conversation conjugale ; les rôles stéréotypés peuvent ainsi se reproduire.

◀ Conclusion

Dans une société où le nombre de séparations est en hausse^[43], il semble pertinent de réfléchir à leurs causes, non pour tenter de les prévenir – ce n'est en tout cas pas l'objectif de la sociologue –, mais pour questionner ce qu'elles disent des relations conjugales hétérosexuelles.

125

On assiste incontestablement à une démocratisation (et non une banalisation) de la séparation, elle est une alternative à une relation conjugale qui ne convient plus parmi ces jeunes couples de parents. Limitée à un corpus d'une quarantaine d'entretiens biographiques, l'enquête souligne le fait que l'inégale répartition des tâches domestiques et parentales est abordée par la quasi-totalité des femmes comme participant du désamour. Le sentiment d'injustice face à cette inégalité n'est pas saisi dans l'enquête Epic. Elle met au jour en revanche les situations de violences masculines pour expliquer la séparation (près d'un quart au niveau national), tandis que les femmes et les hommes évoquent « l'usure » dans près de la moitié des cas pour expliquer la décision de séparation^[44]. Ces derniers peuvent donc eux aussi être insatisfaits de la relation conjugale, mais le processus conjugal qui conduit à la séparation, décrit à travers les récits, indique que les unes et les autres n'ont pas le même vécu de la relation conjugale ; le « je » masculin semble moins mis à mal en restant dans une relation conjugale qui ne convient pas.

[42] *Ibid.*, p. 246. Souligné par nous.

[43] Parmi les personnes ayant vécu en couple cohabitant en 2013 (date de l'enquête Epic), 40 % ne vivent plus avec leur premier partenaire, contre 25 % en 1999. Voir aussi Mélanie VANDERSCHULDEN, « Les ruptures d'union : plus fréquentes, mais pas plus précoces », *Insee Premières*, n°1107, 2006.

[44] Voir le traitement de l'enquête Epic par Karine PIETROPAOLI (recherche financée par l'Unaf) et la thèse de Victor COUTELLEAU, *La gestion des déceptions*, op. cit., p. 97.

Les femmes évoquent en particulier deux points de rupture : quand elles ont le sentiment de ne plus pouvoir compter sur leur conjoint ou de ne plus être reconnues comme femmes – mais uniquement comme mère et épouse, en d'autres termes quand les fonctions du couple-sécurité et couple-séduction font défaut, sachant qu'elles ont aussi fait l'expérience de ne pouvoir se réaliser elles-mêmes, faute de temps et d'énergie disponibles pour leur carrière, leurs loisirs, leurs engagements...

L'ouvrage intitulé *Séparée*^[45] produit une description fine de ce qui se passe dans la réalité conjugale des femmes, réparties en trois profils. En revanche, le propos analytique perd parfois de vue la dimension genrée de celle-ci. L'individu dont nous parle François de Singly n'a pas de sexe : « Au mythe de l'amour qui a servi de support à la naissance de l'individu dans l'histoire occidentale succède en retour le règne de l'individu qui contribue à détruire la relation amoureuse » (p. 47) ; la fragilité du couple est expliquée par le caractère individualiste de nos sociétés. Il semble pourtant que ce qui est en jeu à présent est plutôt le fait que les femmes, *elles aussi*, veulent pouvoir vivre selon leurs aspirations personnelles – ce qui signifie sortir de l'ordre patriarcal dans lequel la voix et les choix des hommes priment. *In fine*, ce serait moins le projet individualiste qui rend le couple fragile que le projet égalitaire qui reste encore à l'état d'idéal dans de nombreux couples. Pour devenir réel, cela implique deux individus égaux qui chacun.e peut faire valoir sa voix, pas seulement dans la loi, mais bien dans la réalité concrète de la vie conjugale. Dans le cas contraire, face à l'exigence d'égalité, le déficit de couple-soi pénalise les femmes qui, pour cette raison, sont les premières à enclencher le processus de séparation.

[45] François de SINGLY, *Séparée. Vivre l'expérience de la rupture*, Pluriel, 2014 [1^{ère} édition 2011].